



# Table des matières

Message du président et de la directrice générale						
. NOTRE ORGANISATION						
	Notre vision - Notre mission - Nos valeurs - Nos mandats	7				
2.	LES GRANDS ENJEUX	9				
	Enjeu 1 Les limites à l'expansion des zones de développement	10				
	Enjeu 2 <b>Pénurie de main-d'œuvre et enjeux démographiques</b>	11				
	Enjeu 3 Compétitivité et capacité d'innovation des entreprises	12				
	Enjeu 4 <b>Défis de l'industrie agroalimentaire</b>	13				
	Enjeu 5 Croissance des besoins et des mandats par rapport aux ressources de Saint-Hyacinthe Technopole	14				
	Enjeu 6 Nécessité d'adapter les pratiques économiques aux principes de développement durable	15				
3.	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	16				
	Orientation 1  Maximiser l'utilisation durable des espaces industriels, commerciaux et agricoles	17				
	Orientation 2 Supporter le développement des entreprises en facilitant l'accès à la main-d'œuvre	18				
	Orientation 3  Compléter et consolider l'écosystème maskoutain d'innovation agroalimentaire afin d'appuyer l'innovation de la filière	19				
	Orientation 4  Améliorer l'impact de l'offre de service de  Saint-Hyacinthe Technopole sur la croissance des entreprises et des communautés sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains	20				
	Orientation 5 Améliorer l'attractivité territoriale de la région en regard de l'investissement privé et accroître les retombées économiques	21				
	Orientation 6 Maximiser l'efficience organisationnelle et opérationnelle de Saint-Hyacinthe Technopole	22				
	Synthèse des orientations et stratégies	23				
+.	CIBLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE	24				









# DE NOUVELLES VOIES POUR L'INNOVATION ET UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE

En 2024, Saint-Hyacinthe Technopole entamera sa dixième année d'existence dans la forme qu'on lui connaît aujourd'hui et comme principal organisme voué au développement économique sur le territoire de la grande région de Saint-Hyacinthe. Bien du chemin a été parcouru depuis sa « refondation » en 2015 en marge de la réorganisation panquébécoise du modèle de gouvernance en matière de développement économique local et régional.

Notamment, l'organisation a complété l'exécution de son tout premier plan stratégique centré sur le déploiement et l'intégration de ses nouveaux mandats en matière d'industrie, de commerce et de tourisme. Un exercice qui a permis l'atteinte de la plupart des grands indicateurs de performance alors visés. Aussi, elle a traversé l'épisode pandémique ou la quasi-totalité de ses ressources a été consacrée à l'accompagnement et l'aide d'urgence aux entreprises. Finalement, en 2021, elle a élargi la portée de son mandat à l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains et accueilli de nouveaux services liés à l'immigration. Cela, selon la volonté du conseil des maires qui reconnaissait ainsi l'expertise de son équipe.

C'est dans ce contexte que se sont amorcés les travaux visant l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour Saint-Hyacinthe Technopole. Une démarche alimentée par son équipe de professionnels et d'administrateurs, mais aussi enrichie des réflexions de nombreux partenaires et de représentants du milieu entrepreneurial et d'affaires. Leur apport précieux nous a permis d'identifier les principaux enjeux auxquels fait face notre région en matière de développement économique, mais surtout de cibler les opportunités pouvant orienter nos actions vers de nouvelles voies de création de richesse économique et sociale pour notre communauté.

Ainsi, le *Plan stratégique 2024-2027* de Saint-Hyacinthe Technopole établit certaines orientations et stratégies qui guideront nos actions pour les années à venir. Celles-ci nous permettront d'agir de front et de façon plus efficiente face aux besoins les plus criants des entreprises que sont, entre autres, la main-d'œuvre, la compétitivité et l'innovation. En outre, elles nous tracent une feuille de route visant l'amélioration de l'attractivité de notre région, une utilisation plus parcimonieuse et durable des espaces à vocation économique et, bien sûr, au développement et au positionnement de l'écosystème maskoutain d'innovation agroalimentaire qui représente, plus que jamais, un potentiel de développement et de rayonnement exceptionnel pour notre région.

Plus que tout, avec ce plan, nous osons aborder le développement économique du territoire maskoutain d'une façon qui transcende l'angle habituel de la croissance de l'investissement et de l'emploi. Nous jugeons que cela est dans l'air du temps et que le succès en matière de développement doit désormais se mesurer en des termes plus structurants comme son caractère durable, son impact positif sur l'aménagement et l'occupation du territoire, la qualité des emplois créés, ses répercussions sociales et sa valeur ajoutée à la structure économique régionale, pour ne nommer que ceux-là. Cela implique d'avoir la capacité d'assumer des choix parfois difficiles.

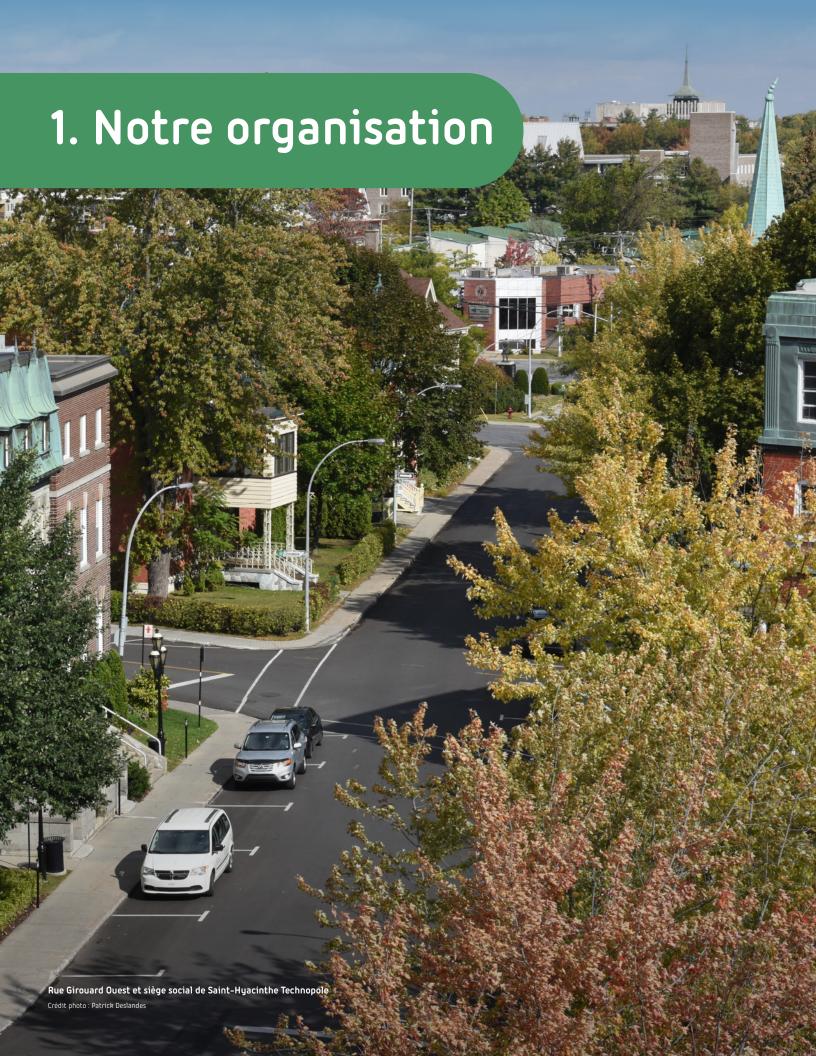
Bien entendu, cette vision et nos actions doivent se déployer et se matérialiser sur l'ensemble du territoire de la MRC, ce que nous comptons faire avec l'appui et le concours de nos partenaires municipaux.

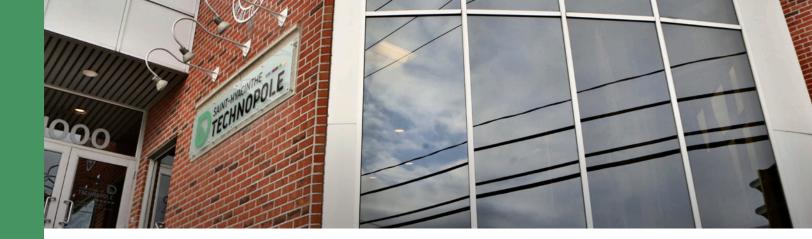
Nous sommes conscients que ce plan, ainsi que les cibles stratégiques qui y sont associées ne manquent pas d'ambition. Mais l'expérience du passé en matière de développement économique a démontré notre capacité à relever de tels défis, appuyés de nos partenaires et des entrepreneurs locaux.

Bernard Forget

Président

Karine Guilbault
Directrice générale





# SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA GRANDE RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe Technopole a pour mandat premier d'appuyer la croissance durable des communautés qu'elle dessert par l'attraction de nouvelles entreprises, l'appui à celles déjà implantées, le support aux nouveaux entrepreneurs ainsi que par l'accroissement des bénéfices de l'activité économique pour celles-ci.

Ainsi, l'organisation et les membres de son équipe accompagnent tout entrepreneur ou organisation ayant un projet d'affaires dans l'une ou l'autre des 17 municipalités que compte son territoire. Elle promeut la grande région de Saint-Hyacinthe comme pôle favorable à l'accueil d'investissement, de visiteurs et de nouveaux talents, entre autres ceux issus de l'immigration. L'étendue de ses actions, de ses services et de ses mesures d'aide couvre à la fois les secteurs industriel, commercial et touristique ainsi que l'immigration.

Aussi, elle assume la gestion et le développement de l'écosystème d'innovation agroalimentaire maskoutain, notamment de son parc technologique la Cité de l'innovation agroalimentaire. De plus, à la suite d'un mandat attribué par la Ville de Saint-Hyacinthe, elle est responsable de la gestion et de la vente des terrains situés dans les parcs industriels de la ville centre.

Corporation autonome, Saint-Hyacinthe Technopole est administrée par un conseil d'administration composé de treize représentants de la communauté désignés parmi ses membres.



# Notre vision

ÊTRE LE LEADER INCONTOURNABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'INNOVATION AGROALIMENTAIRE GRÂCE À UNE ÉQUIPE ENGAGÉE.



# Notre mission

STIMULER, DE MANIÈRE DURABLE, L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE LA MRC DES MASKOUTAINS DANS UNE PERSPECTIVE DE MIEUX ÊTRE COLLECTIF.



# Nos valeurs

# COLLÉGIALITÉ

Mobiliser et mettre à profit les forces combinées de toute une équipe de professionnels en faveur de la croissance de notre communauté et la réussite de ses entreprises.

# **PROACTIVITÉ**

Être dans l'action, prendre des initiatives et avoir la capacité de répondre adéquatement aux besoins naissants de notre clientèle et des communautés du territoire.

# INNOVATION

Entretenir une culture de créativité, dans nos processus et services, visant à améliorer notre valeur ajoutée dans le milieu et à développer une structure économique encore plus innovante.

# **OUVERTURE**

Être positifs et disposés envers les idées, les différences, les changements et les nouvelles façons de faire et encourager les collaborations

#### **RESPECT**

Maintenir une approche bienveillante avec nos clients et partenaires.



# Nos mandats

- Promouvoir le développement des entreprises et le développement de l'écosystème économique sur le territoire de la MRC des Maskoutains;
- Développer une vision intégrée du développement local, régional et entrepreneurial;
- Promouvoir, développer et soutenir la fonction industrielle sur le territoire de la MRC des Maskoutains;
- Promouvoir, développer et soutenir l'activité agricole et agroalimentaire;
- Promouvoir, développer et soutenir la fonction commerciale;
- Assurer l'accueil, la promotion et le développement du tourisme d'affaires et, de façon complémentaire, du tourisme d'agrément;
- Favoriser la croissance démographique de la MRC des Maskoutains par la venue de nouveaux citoyens de partout à travers le monde;

- Travailler activement à la création d'emplois en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises ou institutions;
- Assurer une prospection active d'investissements, tant au plan national qu'international;
- Promouvoir l'innovation et la recherche;
- Faciliter les démarches des entreprises et des entrepreneurs de la MRC des Maskoutains auprès des partenaires gouvernementaux et financiers;
- Promouvoir, développer et soutenir le parc technologique que représente la Cité de l'innovation agroalimentaire;
- Fournir des services de toute nature en relation avec les objets de l'organisme;
- Réaliser tout autre objectif accessoire compatible avec ces objets.

# 2. Les grands enjeux





# LES LIMITES À L'EXPANSION DES ZONES DE DÉVELOPPEMENT

Si la grande région de Saint-Hyacinthe bénéficie aujourd'hui du statut de Technopole, c'est en grande partie grâce au fort niveau d'activité de production agricole réalisé dans ses limites. Et pour cause, pas moins de 96 % du territoire de la MRC des Maskoutains est dédié à la culture et la production animale. Ainsi, toute expansion des zones à vocation industrielle ou commerciale ne peut se faire, à quelques exceptions près, que par l'exclusion de la zone agricole de terre ayant un fort potentiel de culture.

Or, l'étau se resserre sur l'espace disponible pour l'accueil de nouveaux projets d'entreprises. Actuellement, sur le territoire de la MRC des Maskoutains, il est estimé qu'à peine 223 000 m² sont disonibles et prêts à l'accueil de nouveaux bâtiments à vocation commerciale. Le secteur industriel, quant à lui, dénombre 350 600 m² de lots vacants¹. À peine 13 % de ces espaces sont de propriété publique et directement disponible à la vente. Le reste étant de nature privée et, dans une large part, conservé en prévision de développement futur des entreprises qui les possèdent.

Sur le territoire de la ville-centre, Saint-Hyacinthe, pour lequel la demande est très forte, les zones industrielles ont atteint un taux d'occupation de 99 %. Le parc Camille-Mercure n'a plus aucune superficie de propriété publique disponible à la vente alors que les parcs Olivier-Chalifoux et Théo-Phénix n'en comptent que 46 062 m². Au cours des 10 dernières années, les transactions de terrains réalisées dans ces parcs ont représenté une moyenne annuelle d'environ 18 000 m². Ainsi, dans l'ordre actuel des choses, les parcs industriels de Saint-Hyacinthe seront complets avant la fin du présent exercice stratégique et ne seront plus en mesure d'accueillir de nouveaux projets d'implantation manufacturiers. D'ailleurs, depuis quelques années déjà, plusieurs projets de nature industrielle ont dû être refusés, principalement ceux nécessitant des espaces de plus de 25 000 m², faute de capacité d'accueil dans la ville-centre ou dans l'une ou l'autre des municipalités de la MRC.

# La Cité de l'innovation agroalimentaire

Saint-Hyacinthe Technopole est propriétaire d'une banque de terrain dans les limites de la Cité de l'innovation agroalimentaire qui lui a été cédé en 2003 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). D'une superficie totale de 252 294 m², celle-ci a déjà été développée à plus de 50 % de sorte qu'un peu plus de 105 855 m² demeurent disponibles à l'exploitation.

Toutefois, en vertu de l'entente de cession signée avec le MAPAQ, ces espaces ne peuvent être développés à des fins strictement industrielles. Ceux-ci sont réservés pour des entreprises, des institutions ou des unités vouées principalement à des activités R et D dans le secteur agroalimentaire.

## CONSTAT

De par la nécessité de protéger, le plus possible, le caractère agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe, l'élargissement du périmètre d'urbanisation à des fins d'activités commerciales ou manufacturières ne doit être qu'une option de dernier recours. Dans un contexte de pénurie d'espaces d'implantation de nouvelles entreprises, principalement industrielles, l'optimisation de l'occupation du territoire, notamment par la densification et la requalification des sites, doit être priorisée.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MRC des Maskoutains

# PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ET ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

Comme plusieurs autres économies à travers le monde, le Québec est touché par le phénomène de rareté de la main-d'œuvre. Le nombre de postes à combler dans la province, tous secteurs confondus, est estimé autour de 200 000 en 2023<sup>1</sup>. Sur le territoire de la MRC des Maskoutains, ce nombre pourrait dépasser les 800 postes, dont plus de la moitié dans le secteur manufacturier.

Les données compilées par Saint-Hyacinthe Technopole en 2023 confirment que les entreprises commerciales, touristiques, agricoles et industrielles éprouvent, à un degré divers, des difficultés de recrutement ou de fidélisation de main-d'œuvre dans l'ordre de 93 %. Pour 36 % d'entre elles, cette problématique est jugée comme étant critique, c'est-à-dire que leur croissance et/ou leur survie pourraient en être affectées.

C'est pour les postes à caractère permanent (76 %) que le besoin est le plus criant, mais un besoin important est aussi exprimé pour des emplois occasionnels ou saisonniers (24 %), principalement pour les entreprises des secteurs commercial et agricole. De surcroît les postes les plus recherchés et pour lesquels la difficulté de recrutement est la plus marquée sont dans les catégories d'ouvriers et de journaliers, pour 86 % des entreprises, suivi des professionnels de niveau technique, pour 61 % des entreprises.

Bien que le nombre de travailleurs sur l'ensemble de la MRC ait connu une croissance de 3,1 % depuis 2016, celleci demeure au deçà de la moyenne montérégienne (5,2 %) et québécoise (3,4 %). Quant à lui, le taux de travailleur, c'est-à-dire le nombre de travailleurs en pourcentage de la population de 25 à 64 ans, n'a crû que de 1,6 % pour la même période, s'établissant à 79 %.

Ainsi, la progression de ces indicateurs, freinés par le vieillissement de la population et le faible taux de croissance démographique (2,7 % entre 2016 et 2021), ne parvient pas à suivre le rythme de la forte croissance économique qu'enregistre la région depuis plusieurs années. C'est donc dire que la population active sur le territoire ne suffit pas à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région.

# **CONSTAT**

La disponibilité de la main-d'œuvre représente un enjeu important pour les entreprises de la région pouvant compromettre la croissance d'un certain nombre de celles-ci. La croissance de la population active dans la MRC des Maskoutains ne parvient pas à soutenir la progression du nombre d'emplois disponibles dans les entreprises du territoire, de sorte que des solutions de recrutement extraterritoriales, incluant l'immigration, sont nécessaires.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Source : Institut du Québec

# COMPÉTITIVITÉ ET CAPACITÉ D'INNOVATION DES ENTREPRISES

La compétitivité des entreprises est nettement marquée par leur capacité à améliorer leur productivité. L'efficacité avec laquelle celles-ci parviennent à transformer leurs ressources en produit à valeur ajoutée passe principalement par l'innovation, l'utilisation des nouvelles technologies de même que par l'investissement vers des équipements de plus en plus performants.

S'il n'existe pas de données sectorielles localisées à la région maskoutaine sur la productivité des entreprises manufacturières, il est connu que le Québec accuse un retard en la matière par rapport à l'ensemble canadien et aux pays de l'OCDE. Cet écart serait à ce jour de 11,4 % avec la moyenne canadienne en ce qui concerne le taux de productivité du travail. La raison est fort simple, les entreprises n'investissent pas assez dans les équipements, la machinerie et les nouvelles technologies et ne font pas assez de R et D et d'innovation.

Le secteur du commerce de détail fait lui aussi face à des enjeux importants de compétitivité, accentués par la faible croissance démographique, la pénurie de main-d'œuvre et les changements significatifs des habitudes et préférences des consommateurs. Ainsi, la diminution des ventes réalisées par les marchands québécois était estimée à près de 20 % en 2022. Sur le territoire de la MRC des Maskoutains, 17 % des établissements commerciaux ont enregistré des variations à la baisse de leur chiffre d'affaires pour la même année.

Or, au même moment, la part de marché du commerce en ligne passait à 48 %, un bond de près de 10 % en à peine deux ans. Une tendance lourde à laquelle peu de commerces maskoutains sont en mesure de faire face alors que plus des deux tiers d'entre eux ne sont pas équipés pour réaliser des transactions en ligne. De ceux-ci, plus de la moitié (57 %) n'envisage pas de le faire.

En plus d'une meilleure présente en ligne, d'autres technologies et solutions d'innovation et de numérisation pourraient également permettre aux établissements commerciaux, selon leur taille, de diminuer la pression sur les besoins en main-d'œuvre, d'offrir une meilleure valeur ajoutée et d'améliorer leur service à la clientèle.

Bien que de nombreuses opportunités en matière d'innovation et d'amélioration de la productivité s'offrent aux entreprises et que plusieurs programmes d'aides gouvernementales avantageux leur sont accessibles, celles-ci demeurent nombreuses à ne pas avoir entamé le processus ni même à avoir réalisé un audit numérique.

Les principales difficultés signifiées par les entreprises en ce qui concerne leurs démarches sont la disponibilité de la main-d'œuvre (33 %), le dégagement des ressources pour les dédier à l'innovation (35 %) et la recherche du financement nécessaire pour réaliser la R et D de l'innovation (33 %). De même, 57 % des entreprises estiment que des services d'information et d'accompagnement seraient déterminants quant au choix d'entamer un virage numérique ou une démarche d'innovation.

#### **CONSTAT**

L'innovation et la numérisation de certaines opérations représentent une opportunité certaine pour les entreprises, leur permettant d'améliorer leur productivité et leur compétitivité. À l'instar du milieu d'affaires québécois et montérégien, une utilisation modérée, voire faible du numérique est observée dans les pratiques d'affaires des entreprises locales. L'accès à des ressources d'accompagnement est l'une des voies identifiées comme pouvant améliorer la transition numérique et l'atteinte de gain de productivité pour les entreprises.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Gouvernement du Québec

# DÉFIS DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

L'industrie agroalimentaire occupe une part importante de l'activité manufacturière de la MRC des Maskoutains. Au cours des 10 dernières années, ce secteur d'activité a enregistré un niveau moyen d'investissements manufacturiers de près de 150 millions de dollars sur le territoire. Cela représente 68 % de la moyenne des investissements industriels totaux pour la même période. En 2023, une industrie sur trois était liée à la filière agroalimentaire dans la MRC alors que celle-ci représente plus d'un emploi manufacturier sur deux.

Bien que cela ne place pas notre région en situation d'économie mono-industrielle<sup>1</sup>, celle-ci peut tout de même être fort sensible aux aléas de ce secteur. Cela est d'autant plus vrai que les entreprises de la filière, principalement en transformation des aliments, font face à de nombreux défis associés au contexte économique mondial et national.

Notamment, les poussées inflationnistes et les difficultés dans les chaînes d'approvisionnement internationales ont entrainé les marges brutes de l'industrie agroalimentaire québécoise dans des creux records. En 2022, celles-ci se situaient à plus de 10 % en deçà de celles enregistrées lors de l'année de référence de 2019. Cela malgré une hausse des prix de vente des produits transformés de l'ordre de 10,2 %².

De même, le volume des exportations québécoises de produits alimentaires a diminué de plus de 3 % pour la même période alors que celui des importations a grimpé de plus de 5 %, signe de la montée de la concurrence étrangère sur notre marché intérieur, principalement pour les produits dits de commodité, les consommateurs se rabattant vers des produits à plus faible prix. Ce sont les petites entreprises de transformation, qui représentent une part importante de notre industrie agroalimentaire régionale, qui ont été les plus affectées par cette mouvance.

Bien entendu, l'ensemble de ces facteurs a un effet sur la capacité des entreprises en transformation agroalimentaire d'investir dans leur productivité et en R et D. Les récentes données en matière de dépenses en R et D dans le secteur québécois de la fabrication des aliments confirment le maintien d'une tendance à la baisse qui a débuté il y a une dizaine d'années. Avec moins de 6 000 \$US par \$ de PIB, le Québec affiche un retard à l'échelle nationale et internationale à ce chapitre<sup>3</sup>.

En outre, la filière fait aussi face au grand défi de la main-d'œuvre, accentué par une baisse d'intérêt marqué pour les professions liées à la science et à la transformation alimentaire. Par exemple, pour la période 2016 à 2020, les inscriptions dans les programmes collégiaux de technologie de procédé et de la qualité des aliments ont connu une baisse de 26 %<sup>4</sup>. Les effets collatéraux de cela se feront sentir pour les entreprises, mais aussi pour les institutions maskoutaines de formation supérieure.

# **CONSTAT**

La filière agroalimentaire domine la structure économique du territoire de la MRC des Maskoutains, principalement dans le secteur manufacturier. Les difficultés structurelles actuelles dans ce secteur pourraient avoir des impacts sur la croissance des entreprises et le développement régional.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une agglomération est considérée mono-industrielle lorsque 30 % ou plus de sa population active est concentrée dans une seule catégorie de la classification des activités économiques. La filière manufacturière agroalimentaire de la MRC des Maskoutains représente 16 % de sa population active dans plus d'une trentaine de codes d'activité économique.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Financement agricole Canada (FAC)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire (CSMOTA)



# CROISSANCE DES BESOINS ET DES MANDATS PAR RAPPORT AUX RESSOURCES DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Saint-Hyacinthe Technopole, telle qu'elle est connue aujourd'hui, est l'aboutissement d'une série de réorganisations structurelles visant une meilleure efficience des services de développement économique sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Elle est issue du regroupement, au fil des ans, de six corporations liées à la promotion et au développement de la région sous différents secteurs d'activités.

Ainsi, d'un mandat autrefois limité à l'appui à l'industrie et à l'entrepreneuriat, le mandat de l'organisation cumule à ce jour le développement des secteurs manufacturier et commercial, de l'entrepreneuriat local, de l'écosystème agroalimentaire et du parc technologique la Cité de l'innovation agroalimentaire, l'accueil et la promotion touristique, de même que la régionalisation de l'immigration et la formation en matière de diversité culturelle en entreprise. S'ajoute à ces mandats la gestion d'un parc immobilier, à vocation de développement économique, qui compte neuf bâtiments et dont la superficie a presque triplé depuis 2015 pour atteindre un peu plus de 33 000 m².

Avec les regroupements successifs d'organisations opérés en 2015 et en 2021, l'effectif total de professionnels dédiés à l'ensemble de ces fonctions a connu une diminution de 15 %. Si elle est, en partie, justifiable par l'harmonisation et l'optimisation des ressources et des actions en matière de développement économique, il n'en demeure pas moins que cette baisse crée une pression sur la capacité d'intervention de Saint-Hyacinthe Technopole et de son équipe. Elle doit savoir faire plus avec moins tout en maintenant le niveau et la qualité de ses services qui ont forgé sa réputation.

Il va sans dire que l'organisation doit aussi composer avec l'évolution rapide et changeante des besoins des entreprises. Elle doit développer de nouvelles expertises en lien avec la demande croissante des entreprises, notamment en matière de soutien à l'innovation, de transformation numérique, de transition durable, etc.

D'ailleurs, entre 2014 et 2022, le nombre annuel de demandes de prestation de services sollicités par les entreprises de la MRC a connu un bond spectaculaire de 60 %. L'an dernier, les dossiers d'interventions et d'accompagnement en entreprise par les professionnels de Saint-Hyacinthe Technopole ont grimpé à 470, un sommet historique.

# **CONSTAT**

Saint-Hyacinthe Technopole doit opérer dans un contexte où la croissance de ses ressources humaines et financières ne suit pas le rythme de la croissance de ses mandats et de la demande pour ses services. Elle fait face à un contexte économique qui nécessite une adaptation constante et rapide de l'expertise sollicitée par les entreprises.

# NÉCESSITÉ D'ADAPTER LES PRATIQUES ÉCONOMIQUES AUX PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les questions liées au développement durable constituent désormais une question de nature stratégique tant pour les entreprises que pour les organisations. Celles-ci font face à des pressions sociales et environnementales afin d'adapter leurs opérations et leurs pratiques dans une perspective de lutte aux changements climatiques et de réduction de leur empreinte écologique. Tant leurs activités que leur structure de gouvernance doivent se soumettre au filtre de la légitimité sociale, notamment en ce qui concerne l'éthique, la diversité et l'inclusion.

Comme organisme à vocation publique, Saint-Hyacinthe Technopole ne peut se soustraire de cette responsabilité. Les orientations stratégiques qu'elle déploie et les projets qu'elle supporte ont, pour la plupart des cas, des impacts qui doivent être positifs et acceptables pour les communautés de son territoire. Elle doit aussi contribuer aux objectifs publics, tant municipaux que nationaux et internationaux, en la matière.

Dans ce même contexte, les bonnes pratiques de plus en plus privilégiées en matière de développement durable sont venues transformer les processus d'affaires. Les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) seront bientôt la norme en matière de relations d'affaires et d'investissement. La rencontre, par les entreprises et les organisations, de grand nombre d'exigences qui y sont liées deviendra nécessaire pour les fournisseurs de produits et de services. Elle devra être démontrée pour l'accès aux capitaux.

Déjà en 2024, 92 % des grands donneurs prévoient demander que leurs fournisseurs divulguent de l'information en lien avec les critères ESG. Pour les années à venir, les critères exigés pour l'obtention de contrats iront en augmentant<sup>1</sup>.

Saint-Hyacinthe Technopole devra donc tenir compte de cette nouvelle réalité dans ses actions, mais aussi dans sa prestation de services et les critères liés à ses mesures d'aide.

# **CONSTAT**

Les questions liées aux différents aspects du développement durable dépassent aujourd'hui les limites de la simple responsabilité sociale des entreprises et des organisations. Ces dernières sont désormais soumises à une série de normes et de critères sociaux et environnementaux qui teintent leurs relations avec leurs clients, leurs partenaires et leur communauté. Le respect et l'intégration de certains de ces critères deviennent notamment impératifs pour l'accès aux contrats, aux fonds et aux capitaux.



<sup>1</sup> BDC

# 3. Orientations stratégiques DEUX FILTRES STRATÉGIQUES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS : L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE Ainsi, les décisions, projets et initiatives à venir seront analysés en fonction de ces deux concepts à la base de notre mission et vision. Ces éléments transversaux sont par conséquent intrinsèques à chacune des orientations et stratégies proposées et nous guiderons dans la prise de décisions et la priorisation des projets. Ville de Saint-Pie Crédit photo : Patrick Roger



# MAXIMISER L'UTILISATION DURABLE DES ESPACES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET AGRICOLES

Comme bien d'autres régions au Québec, Saint-Hyacinthe et le territoire de la MRC des Maskoutains évoluent dans un contexte de rareté d'espaces développables pour de nouvelles zones à vocation d'affaires. Cette situation est particulièrement frappante dans les zones destinées au développement d'entreprises manufacturières. Notamment, les parcs industriels de Saint-Hyacinthe affichent un taux global d'occupation de 99 % au début de la période de cette planification stratégique.

Avec des espaces industriels directement disponibles à la vente totalisant à peine un peu plus de 46 000 m², les parcs industriels ne disposent que de l'équivalent d'un peu plus de deux fois la moyenne annuelle des transactions réalisées pour l'accueil de nouvelles entreprises manufacturières.

Quant à elle, l'expansion des zones de développement est soumise à de plus en plus de contraintes : contrôle de l'étalement urbain, protection du territoire agricole, propriété foncière, etc.

Ainsi, ce contexte et la prise de conscience collective de cette rareté et de l'importance d'utiliser les ressources de façon durable nous amènent à aborder différemment les stratégies d'occupation de l'espace. La densification et la requalification sont bien sûr les principales voies à privilégier, mais également l'adoption d'une approche davantage sélective envers les projets de développement.

Bien qu'il soit contrintuitif pour des développeurs de renoncer à certaines opportunités, il apparait nécessaire d'avoir une vision globale qui puissent permettent de faire des choix quant aux projets portés, voir même de renoncer à certain d'entre-eux, afin de s'assurer que les nouveaux développements permettent de bonifier l'écosystème économique tout en faisant un usage maximal, efficient et parcimonieux des espaces.

- 1.1 Augmenter la superficie exploitée des espaces industriels, agricoles et commerciaux par la densification et la requalification dans les zones existantes
- 1.2 Appuyer la mise en place de projets favorisant le développement de nouvelles activités économiques durables
- 1.3 Établir une stratégie de développement industriel, agricole et commercial permettant de prioriser des projets qui offrent une plus-value significative à la chaîne de valeur économique régionale
- 1.4 Dégager une perspective de développement plus durable des zones industrielles, commerciales et agricoles



# SUPPORTER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN FACILITANT L'ACCÈS À LA MAIN-D'ŒUVRE

La difficulté d'accès à la main-d'œuvre est sans aucun doute le premier défi que doivent relever les entreprises, tous secteurs confondus, depuis quelques années. Au pays, en 2023, elle représentait un obstacle pour 37 % des sociétés alors que ce taux s'élevait à 44 % pour les entreprises québécoises.

Bien qu'une légère amélioration ait été remarquée à ce chapitre au cours des derniers mois, la grande région de Saint-Hyacinthe n'échappe pas à ce défi. Sur le territoire, ce sont 93 % des entrepreneurs, tous secteurs confondus, qui affirmaient devoir jongler avec cette problématique à un degré ou à un autre. Cela démontre l'importance de cet enjeu pour notre MRC.

La plupart des solutions pour réduire les tensions du marché du travail sont d'ordre « macro » (croissance démographique, formation de la main-d'œuvre, etc.) et/ou organisationnel (transformation des pratiques dans les milieux de travail, changements de comportements des employeurs, etc.). Celles-ci impliquent des processus qui prennent des mois, sinon des années à rendre leurs effets.

Tout en résistant à la tentation de viser des succès immédiats, mais éphémères, il existe tout de même certaines solutions pouvant permettre d'adresser, localement, la problématique d'accès à la main-d'œuvre. Plusieurs initiatives originales ont été mises en place par des entreprises du territoire pour aborder cette problématique, notamment afin de faciliter l'accès au logement des nouveaux employés. Saint-Hyacinthe Technopole a également joué un rôle constructif en appuyant le milieu d'affaires régional dans leurs opérations de recrutement, notamment par le biais de ses nouveaux services d'immigration.

En réponse aux besoins exprimés par ses clients, l'organisme doit toutefois redoubler d'efforts afin de contribuer aux actions des entreprises du territoire en la matière. Il doit déployer une stratégie encore plus soutenue pour adresser ce défi de l'accès aux talents afin d'éviter qu'il ne persiste à être un frein majeur à la croissance des entreprises maskoutaines et au caractère attractif de notre région pour les investissements.

Il doit, notamment, assurer la mise en place d'un continuum de services en matière de recrutement et d'embauche national et international de personnes issues de l'immigration. De façon plus particulière, il doit offrir un service « clés en main », de façon prioritaire pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les ressources et l'expertise interne pour entreprendre de telles démarches. En outre, il doit s'assurer de l'efficacité de l'ensemble de ses actions et opérations de prospection de talents, notamment en les arrimant avec les besoins précis, en termes de profils, manifestés par les entreprises.

- 2.1 Faciliter l'accès des entreprises aux services de recrutement nationaux et internationaux
- 2.2 Réaliser des démarches de régionalisation de personnes issues de l'immigration en adéquation avec les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre
- 2.3 Promouvoir la région comme zone dynamique en matière d'emploi et d'opportunités pour les travailleurs dans une perspective d'attraction et de fidélisation des talents



# COMPLÉTER ET CONSOLIDER L'ÉCOSYSTÈME MASKOUTAIN D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE AFIN D'APPUYER L'INNOVATION DE LA FILIÈRE

Le secteur agroalimentaire domine l'économie de la grande région de Saint-Hyacinthe. Sans être exclusif et placer notre territoire en situation de dépendance industrielle, ce secteur d'activités représente tout de même plus de la moitié des emplois de nature manufacturière et, bon an mal an, plus ou moins les deux tiers des nouveaux investissements annuels enregistrés et près de la moitié des nouveaux emplois créés.

Or, il est aussi l'un des secteurs économiques les plus vulnérables aux aléas de l'économie mondiale. Notamment, elle fait face à l'arrivée sur nos marchés de nouveaux produits importés, appuyée par de nouveaux accords commerciaux internationaux et la concurrence de nouveaux pays émergents. Elle est confrontée, en outre, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à la prédominance de grands conglomérats internationaux sur les canaux de distribution.

Il est donc essentiel, pour la vitalité économique maskoutaine, de s'assurer que les entreprises locales liées à cette filière soient en mesure de répondre à ces différents défis, tendances et enjeux pour demeurer compétitive et c'est par l'innovation qu'elle y parviendra.

L'écosystème d'innovation, mis en place à Saint-Hyacinthe depuis plusieurs décennies et considéré comme le plus important au Québec en agroalimentaire, offre les conditions optimales pour nous propulser encore davantage vers une économie de hautes innovations. Notamment, ses acteurs institutionnels fournissent à nos entreprises locales, et même nationales, un appui technologique sans égal.

La mesure Zone d'innovation du gouvernement du Québec ouvre, par ailleurs, une nouvelle fenêtre d'opportunité pour le développement et la consolidation de cet écosystème. Sa désignation en tant que telle pourrait permettre de développer de nouvelles infrastructures et de services d'appui à l'innovation des entreprises à partir des fondations jetées par le parc technologique la Cité de l'innovation agroalimentaire. Elle pourrait, en outre, faciliter la mise en place d'un nouvel environnement d'affaires, sous les principes de communauté d'intérêts, encore plus attractif pour les entreprises et les talents.

- 3.1 Développer une offre d'infrastructures d'accueil et de services permettant d'appuyer l'innovation et le développement des entreprises de la filière agroalimentaire
- Faire du périmètre de la Cité de l'innovation agroalimentaire un environnement attrayant et intégré au tissu urbain, afin de favoriser les échanges entre les acteurs et attirer les talents
- Favoriser le maillage et les collaborations des acteurs nationaux et internationaux de la filière avec l'écosystème d'innovation agroalimentaire maskoutain
- 3.4 Accélérer le déploiement du Quartier des études supérieures de Saint-Hyacinthe
- 3.5 Solidifier le positionnement national et international de Saint-Hyacinthe comme grand pôle d'innovation agroalimentaire

# AMÉLIORER L'IMPACT DE L'OFFRE DE SERVICE DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE SUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET DES COMMUNAUTÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La grande région de Saint-Hyacinthe figure, depuis plusieurs années déjà, dans la liste des communautés les plus entrepreneuriales au Québec. Ainsi, la croissance économique de notre territoire est attribuable, en grande partie, au dynamisme de ses entreprises et de ses entrepreneurs locaux. Ceux-ci doivent donc pouvoir compter sur des services d'accompagnement d'affaires les plus complets et efficaces possible.

Les entreprises de notre territoire sont bien desservies par l'étendue des services de Saint-Hyacinthe Technopole. Cela est d'autant plus vrai depuis la mise en place, en 2021, d'un guichet unique par le regroupement des principales organisations à vocation économique de la région, qui est venu optimiser les ressources de développement économique et a permis une meilleure harmonisation de la prestation de services pour la clientèle d'affaires et les futurs entrepreneurs du milieu.

L'évolution rapide du contexte économique et, par le fait même, des besoins des entreprises et des communautés nécessite tout de même que la nature et la portée des services de l'organisme soient en mesure de s'adapter. Ses programmes et mesures doivent pouvoir être en phase avec les nouvelles réalités du monde des affaires. Ils doivent apporter une meilleure plus-value notamment en matière de financement, d'accompagnement stratégique et de première ligne, d'accès à la main-d'œuvre, mais aussi de virage numérique et d'innovation.

En ce qui concerne le virage numérique, la région maskoutaine, tout comme le Québec en général, accuse un certain retard. Pourtant, le besoin d'intégrer de nouvelles technologies pour automatiser les opérations est grandissant, notamment pour améliorer la productivité et dans le contexte de la rareté de la main-d'œuvre. Pour cela, les entreprises doivent être mieux orientées sur les ressources disponibles et pouvoir bénéficier d'accompagnement « sur mesure ».

Quant à l'innovation, bien que la région soit pourvue d'un écosystème de R et D et de transfert technologique de premier ordre dans le secteur agroalimentaire, Saint-Hyacinthe Technopole doit être en mesure de comprendre les besoins des entreprises, peu importe leur secteur, de pouvoir les accompagner à chacune des étapes de ce processus et de bien les aiguiller vers les bonnes ressources.

Bien entendu, un continuum de services amélioré de l'organisation doit être le plus accessible possible à l'ensemble des entreprises des municipalités que compte la MRC des Maskoutains. Des efforts afin de les faire connaître et d'en faciliter l'accès sur l'ensemble du territoire seront donc déployés.

- 4.1 Structurer et actualiser l'offre de services de première ligne et de mesures offertes aux entreprises
- 4.2 Développer une offre de service en matière de support à l'innovation
- 4.3 Appuyer le virage numérique des entreprises maskoutaines
- 4.4 Consolider le déploiement des services et de l'action de Saint-Hyacinthe Technopole sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains



# AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DE LA RÉGION EN REGARD DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET ACCROÎTRE LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle dans le développement économique et la croissance des communautés. En plus des retombées directes et de leur apport fiscal, l'implantation de sociétés étrangères peut générer le transfert de nouvelles technologies sur le territoire et faciliter l'accès à de nouveaux intrants pour les entreprises régionales.

Si la grande région de Saint-Hyacinthe recueille une part importante d'IDE par le biais de filiales de sociétés internationales implantées sur son territoire, les investissements réalisés par l'accueil de nouvelles sociétés étrangères ont connu une baisse marquée dans la dernière décennie.

Il faut dire que la pénurie de sites d'accueil industriels et la forte demande d'appui et de services par des entreprises régionales pour leurs projets de croissance ont fait en sorte que Saint-Hyacinthe Technopole a concentré, dans la dernière période de son plan stratégique, ses actions sur le développement endogène. Or, il apparait nécessaire de ramener un certain équilibre quant à la source des capitaux investis sur le territoire maskoutain.

De la même façon, l'apport non négligeable du tourisme sur le territoire, et de façon nettement plus marquée du tourisme d'affaires, s'avère important pour la croissance de nos entreprises à vocation commerciale. Des stratégies doivent donc être également mises en place afin que ce secteur bénéficie davantage de ces visiteurs, notamment en ce qui concerne les dépenses directes liées à leur passage dans la région.

Une intensification des opérations de prospection d'investissement, d'événement et de visiteurs doit donc être opérée pour atteindre ces objectifs. Ceux-ci devront valoriser les forces distinctives de notre région, entre autres son écosystème d'innovation agroalimentaire. Cela est vrai aussi pour le secteur commercial où les cibles d'attraction de nouveaux établissements doivent tenir compte des besoins locaux identifiés en matière d'offre de produits et de services.

Des efforts devront aussi être mis en place afin d'améliorer le caractère attractif du territoire pour les investisseurs étrangers et les organisateurs d'événements et de congrès. L'amélioration des pratiques permettant d'en faire la promotion demeure aussi essentielle.

- 5.1 Relancer une stratégie de prospection d'investissements directs étrangers
- 5.2 Cibler et prioriser l'implantation d'entreprises à fort niveau de R et D et à fort potentiel d'innovation
- 5.3 Bonifier l'offre touristique régionale appuyée sur les créneaux d'affaires et agroalimentaire
- 5.4 Prospecter des entreprises commerciales pour bonifier l'offre du territoire

# MAXIMISER L'EFFICIENCE ORGANISATIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Au fil des ans, Saint-Hyacinthe Technopole s'est positionnée de façon enviable parmi les corporations de développement économique les plus reconnues au Québec. La portée de ses actions, de même que les performances globales de l'économie du territoire qu'elle couvre ont appuyé fortement cette reconnaissance.

Le professionnalisme et l'étendue de l'expertise de son équipe de permanents et de dirigeants ont bien sûr été également déterminants pour ses succès. En effet, l'organisation peut compter sur l'engagement de professionnels dont le profil et les années d'expérience en développement économique sont variés.

Or, son équipe demeure restreinte compte tenu de l'ampleur croissante de ses mandats, des nombreuses initiatives qu'elle porte et de l'étendue de son territoire. Ainsi, elle n'est pas à l'abri des risques liés à la disponibilité des talents, à la relève et à la limitation de ses ressources. C'est pourquoi une attention particulière doit être portée à ses questions de même qu'à l'efficience de ses opérations.

L'organisation doit donc être en mesure de maintenir l'accent sur les activités pouvant apporter une grande valeur ajoutée du point de vue de ses clients, à savoir la communauté d'affaires, mais aussi les collectivités qu'elle dessert. De même, elle doit être en mesure de faire sentir la portée de son action sur l'ensemble de municipalités que compte la MRC des Maskoutains.

Elle doit être appuyée en cela par des outils, notamment technologiques, de prise de décision encore plus précis et efficaces. Elle doit améliorer son agilité organisationnelle et mettre en place des processus d'affaires lui permettant de réaliser des gains d'efficacité. En outre, elle doit compter sur la mise à profit du plein potentiel de son équipe de professionnels et en assurer le développement continu.

De la même façon, Saint-Hyacinthe Technopole doit consolider ses relations avec les différents acteurs socioéconomiques de la région, mais aussi nationaux et internationaux, afin de mobiliser le milieu à l'égard de ses objectifs stratégiques, de rester à l'affût des grandes tendances et mouvances en matière économique et d'assurer l'acceptabilité sociale de ses actions. Le leadership ainsi assumé permettra un meilleur rayonnement de l'organisation comme corporation de développement économique d'envergure au Québec.

- 6.1 Améliorer les processus d'intelligence d'affaires de l'organisation afin d'accroître la connaissance du tissu économique
- 6.2 Recentrer les initiatives et l'affectation des ressources de l'organisation sur ses mandats et objectifs stratégiques
- 6.3 Favoriser le développement du plein potentiel des compétences du capital humain de l'organisation
- 6.4 Consolider l'opération immobilière de Saint-Hyacinthe Technopole
- 6.5 Favoriser la mobilisation des acteurs de tout le territoire maskoutain en matière de développement économique



# SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS ET STRATÉGIES

#### **ORIENTATION 1**

# MAXIMISER L'UTILISATION DURABLE DES ESPACES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET AGRICOLES

- 1.1 Augmenter la superficie exploitée des espaces industriels, agricoles et commerciaux par la densification et la requalification dans les zones existantes
- 1.2 Appuyer la mise en place de projets favorisant le développement de nouvelles activités économiques durables
- 1.3 Établir une stratégie de développement industriel, agricole et commercial permettant de prioriser des projets qui offrent une plus-value significative à la chaîne de valeur économique régionale
- 1.4 Dégager une perspective de développement plus durable des zones industrielles, commerciales et agricoles

## **ORIENTATION 2**

# SUPPORTER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN FACILITANT L'ACCÈS À LA MAIN-D'ŒUVRE

- 2.1 Faciliter l'accès des entreprises aux services de recrutement nationaux et internationaux
- 2.2 Réaliser des démarches de régionalisation de personnes issues de l'immigration en adéquation avec les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre
- 2.3 Promouvoir la région comme zone dynamique en matière d'emploi et d'opportunités pour les travailleurs dans une perspective d'attraction et de fidélisation des talents

#### **ORIENTATION 3**

# COMPLÉTER ET CONSOLIDER L'ÉCOSYSTÈME MASKOUTAIN D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE AFIN D'APPUYER L'INNOVATION DE LA FILIÈRE

- 3.1 Développer une offre d'infrastructures d'accueil et de services permettant d'appuyer l'innovation et le développement des entreprises de la filière agroalimentaire
- 3.2 Faire du périmètre de la Cité de l'innovation agroalimentaire un environnement attrayant et intégré au tissu urbain, afin de favoriser les échanges entre les acteurs et attirer les talents
- 3.3 Favoriser le maillage et les collaborations des acteurs nationaux et internationaux de la filière avec l'écosystème d'innovation agroalimentaire maskoutain
- 3.4 Accélérer le déploiement du Quartier des études supérieures de Saint-Huacinthe
- 3.5 Solidifier le positionnement national et international de Saint-Hyacinthe comme grand pôle d'innovation agroalimentaire

#### **ORIENTATION 4**

# AMÉLIORER L'IMPACT DE L'OFFRE DE SERVICE DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE SUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET DES COMMUNAUTÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

- 4.1 Structurer et actualiser l'offre de services de première ligne et de mesures offertes aux entreprises
- 4.2 Développer une offre de service en matière de support à l'innovation
- 4.3 Appuyer le virage numérique des entreprises maskoutaines
- 4.4 Consolider le déploiement des services et de l'action de Saint-Hyacinthe Technopole sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains

# **ORIENTATION 5**

# AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE DE LA RÉGION EN REGARD DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ ET ACCROÎTRE LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- 5.1 Relancer une stratégie de prospection d'investissements directs étrangers
- 5.2 Cibler et prioriser l'implantation d'entreprises à fort niveau de R et D et à fort potentiel d'innovation
- 5.3 Bonifier l'offre touristique régionale appuyée sur les créneaux d'affaires et agroalimentaire
- 5.4 Prospecter des entreprises commerciales pour bonifier l'offre du territoire

# **ORIENTATION 6**

# MAXIMISER L'EFFICIENCE ORGANISATIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

- 6.1 Améliorer les processus d'intelligence d'affaires de l'organisation afin d'accroître la connaissance du tissu économique
- 6.2 Recentrer les initiatives et l'affectation des ressources de l'organisation sur ses mandats et objectifs stratégiques
- 6.3 Favoriser le développement du plein potentiel des compétences du capital humain de l'organisation
- 6.4 Consolider l'opération immobilière de Saint-Hyacinthe Technopole
- 6.5 Favoriser la mobilisation des acteurs de tout le territoire maskoutain en matière de développement économique

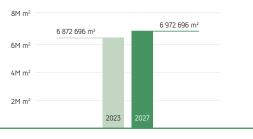


## CIBLE 1

ACCROÎTRE LA SUPERFICIE DES ESPACES À VOCATION INDUSTRIELLE DE 100 000 M², ET CE, SANS EXPANSION EN ZONE AGRICOLE

# Superficie à vocation industrielle totale

MRC des Maskoutains<sup>1</sup>



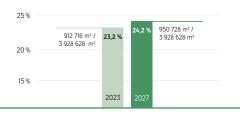
## CIBLE 2

AUGMENTER LE COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE 1 %.

#### Coefficient d'emprise au sol dans les zones industrielles

MRC des Maskoutains<sup>2</sup>

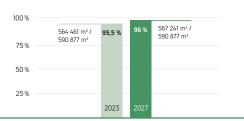
(Emprise des bâtiments au sol / Superficie en utilisation)



#### Taux d'occupation commercial

MRC des Maskoutains<sup>3</sup>

(Superficie commerciale occupée / Superficie commerciale totale)



# CIBLE 3

AUGMENTER LE TAUX D'OCCUPATION COMMERCIAL À 96 %

# CIBLE 4

ATTIRER 1 500 NOUVEAUX TALENTS ISSUS DE L'IMMIGRATION SUR LE TERRITOIRE

#### Talents issus de l'immigration attirés

MRC des Maskoutains



# CIBLE 5

ATTEINDRE ET MAINTENIR UN TAUX DE POSTES VACANTS MANUFACTURIERS DE 3 % INFÉRIEUR À LA MOYENNE OUÉBÉCOISE

# Taux de postes vacants manufacturiers au 4° trimestre<sup>5</sup>

Ouéher / MRC des Maskoutains



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MRC des Maskoutains (exclu les secteurs non-industriels de la Cité de l'innovation agroalimentaire)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> MRC des Maskoutains

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Municipalités de la MRC des Maskoutains

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dernière donnée disponible

 $<sup>^{5}</sup>$  Institut de la statistique du Québec

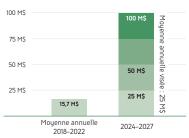
<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dernière donnée disponible

# CIBLE 6

GÉNÉRER DES INVESTISSEMENTS **EN R ET D AGROALIMENTAIRE DE 100 MILLIONS \$** 

#### Investissements R et D en agroalimentaire

MRC des Maskoutains

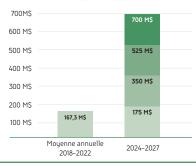


# CIBLE 7

GÉNÉRER DES INVESTISSEMENTS MANUFACTURIERS AGROALIMENTAIRES **TOTAUX DE 700 MILLIONS \$** 

#### Investissements manufacturiers en agroalimentaire

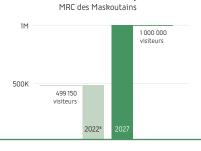
MRC des Maskoutains



# CIBLE 8

ATTEINDRE 1 MILLION DE VISITEURS PAR ANNÉE DANS LES ATTRAITS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES

#### Nombre de visiteurs dans les attraits et événements touristiques

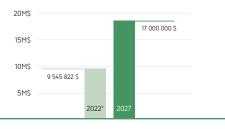


# CIBLE 9

**DÉPASSER LES 17 MILLIONS \$ EN DÉPENSES DIRECTES EN TOURISME** D'AFFAIRES ANNUELLEMENT

# Dépenses directes en tourisme d'affaires

MRC des Maskoutains



# CIBLE 10

MAINTENIR UN TAUX DE SATISFACTION **SUPÉRIEUR À 90 % AUPRÈS DES CLIENTS ET PARTENAIRES** 

**TAUX DE SATISFACTION** > 90 %

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dernière donnée disponible

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Dernière donnée disponible



Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe

- 1000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 8W1 CANADA
- ⊕ st-hyacinthetechnopole.com
- ☑ info@st-hyacinthetechnopole.com
- ① Saint-Hyacinthe Technopole